

► Informations générales

Cours

Sigle et titre	PSY2128
Titre long	Psychologie et monde du travail
Nombre de crédits	3
Trimestre et année	A 2019
Horaire et local	Mardi 13 :00-16 :00 Z-240 Pavillon McNicoll

Mode de formation	En présentiel
Description courte (selon l'annuaire UdeM)	Principaux apports de la psychologie contemporaine au monde du travail.
Préalables	PSY1006 et PSY1075
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=157806

Enseignant(e)

Nom et titre	Robert Haccoun
Coordonnées	Robert.haccoun@umontreal.ca
Disponibilités	Sur rendez vous

Auxiliaire d'enseignement

Nom	À confirmer
Coordonnées	-
Disponibilités	-

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

Compréhension des principaux concepts, recherches et théorie du domaine I/O

► **Calendrier**

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
1 03-09	Introduction		
2 10-09	La sélection systématique		Chapitres 1,2
3 17-09	L'analyse de tâche		Chapitre 3
4 24-09	L'évaluation du rendement		Chapitre 4
5 01-10	Méthodes de sélection, validation, discrimination juste/injuste		Chapitre 5,6
6 08-10	La formation		Chapitre 7
7 15-10	Examen 'Intra'		Chapitre 1-7I séances 1-6
8 22-10	Semaine d'activités libres		---
9 29-10	La motivation		Chapitre 8
10 05-11	La satisfaction		Chapitre 9
11 12-11	Le leadership		Chapitre 13
12 19-11	Les théories de l'organisation		Chapitre 14
13 26-11	L'individu, l'organisation et la gestion		-
14 03-12	Étude libre (pas de cours)		
15 17-12	Examen final		

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

▶ Évaluations

Moyens	Critères	Dates	Pondérations
Examen 'Intra' Choix Multiple 80 Q		15-10-2019	40%
Examen final Choix Multiple (100 Q)		10-12-2019	60%

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen	Norme départementale
Dépôt des travaux	N/A
Matériel autorisé	Aucun
Qualité de la langue	N/A
Seuil de réussite exigé	Norme départementale

▶ Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription	2019-09-18
Date limite d'abandon	2019-11-08
Évaluation de l'enseignement	À confirmer

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours	Seulement avec l'approbation écrite du prof.
Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents	OK

► Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents Spector, P.E. (2016) Industrial and Organisational Psychology Wiley (7e édition).

Ouvrages en réserve à la bibliothèque ---

Équipement (matériel) ---

Ressources complémentaires

Documents ---

Sites Internet ---

Guides ---

Autres ---

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite <http://cce.umontreal.ca/>

Centre étudiant de soutien à la réussite <http://cesar.umontreal.ca/>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <http://www.bib.umontreal.ca/LGB/>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm>

Soutien aux étudiants en situation de handicap <http://bsesh.umontreal.ca/>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html>

Site Intégrité <http://integrite.umontreal.ca/>

Harcèlement

À l'Université de Montréal, le harcèlement de tout type est proscrit. Si vous sentez que vous êtes victime d'une quelconque forme de harcèlement, plusieurs ressources s'offrent à vous.

Bureau d'intervention en matière de harcèlement www.harcelement.umontreal.ca

► **Grille de conversion des notes**

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Cette règle ne s'applique pas aux cours de cycles supérieurs.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.